

c'est que dans les longues saisons le commerce est toujours bon, et toujours mauvais quand elles sont courtes. On n'en donne pas la raison, probablement parce qu'on ne la connaît pas; mais le fait est bien établi, néanmoins.

Le nombre des bureaux de poste, pour toute la Puissance, était, le 1er janvier 1875, de 4,706, dont 2,943 pour Québec et Ontario, 638 pour le Nouveau-Brunswick, 388 pour la Nouvelle-Ecosse, 36 pour Manitoba, 47 pour la Colombie, et 179 pour l'île du Prince-Edouard. La longueur totale des lignes postales était de 38,000 milles pour toute la Puissance, dont 23,000 pour Québec et Ontario. Le nombre de lettres et de cartes postales transmises pendant l'année 1874 a été de 2,000,000 pour Québec et Ontario. Le nombre de journaux a été de 29 millions et demi.

Le revenu des postes pour l'année finissant le 30 juin 1874 a été de \$1,476,207 et les dépenses de \$1,695,480, laissant un déficit de plus de \$200,000. Ces chiffres se répartissent comme suit :

	Recettes	Dépenses
Québec et Ontario	\$1,238,900	\$1,249,182
Nouveau-Brunswick	86,277	130,658
Nouvelle-Ecosse	110,910	202,848
Manitoba	3,996	16,107
Colombie	13,500	71,626
Île du P.-Edouard	15,532	25,057

On voit ainsi que tout le déficit vient des petites provinces.

LE FORT DE CHAMBLY

1709 A 1760

Sur les bords enchanteurs des rapides *St. Louis*, sur la rivière de Chambly, il existe un souvenir de la domination française dans ce pays. Ce souvenir, c'est le vieux fort Pontchartrain, dont les murs, debout encore, nous rappellent, à nous descendants de la vieille race gauloise, ce que nos pères ont fait pour coloniser la Nouvelle-France et la protéger contre ses ennemis.

En 1709, la colonie était menacée par les Anglais, du côté d'Orange (aujourd'hui Albany, capitale de l'Etat de New-York), et Chambly, comme poste militaire, se trouvait exposé sérieusement à être attaqué par l'ennemi.

Le vieux fort *St. Louis*, bâti en août 1665, sous la direction du capitaine Jacques de Chambly, du régiment de Carignan-Salière, par les ordres du Sr. Alexandre de Prouville, marquis de Tracy et lieutenant-général du roi dans toute l'étendue des possessions françaises en Amérique, menaçait ruine. Réparé en diverses occasions, ses palissades, hautes de 15 pieds, résistaient à peine aux secousses des vents et des tempêtes. Le matériel de guerre de la forteresse était composé de six canons et pierriers. Au mois de juin 1709, un soldat et le commandant Paul d'Ailleboust, Sr. de Périgny, formaient la garnison. La population de Chambly comptait 30 habitants, remettant en ordre leurs terres et leurs habitations, souvent dévastées par les terribles Iroquois, soutenus par les ennemis d'Orange, dont les représailles vengeaient amplement le massacre de Deerfield.

Quelques familles d'Abénaquis avaient consenti d'établir leurs tentes et leurs cabanes autour du fort français.

Tel était l'état de Chambly à cette époque, durant laquelle plusieurs mouvements militaires avaient eu lieu, dans le but de repousser ou d'empêcher les ennemis de passer la frontière, et une forte armée avait séjourné à Chambly jusqu'au 15 octobre.

Lors de ces événements, M. de Longueuil (1) ordonna une grande assemblée, qui eut lieu dans une des salles du Séminaire de Montréal, où il fut résolu de fortifier Chambly. Les intendants, dit un mémoire du temps, ordonnèrent cette dépense; de plus, ils obligèrent tous les habitants du gouvernement de Montréal d'y donner huit jours de corvée, afin que l'année suivante il fût possible de commencer

les travaux. M. Chaussegros de Léry, ingénieur, reçut l'ordre de se transporter à Chambly pour y faire amasser les matériaux nécessaires pour la construction du nouveau fort.

M. de Vaudreuil écrivit en France de la nécessité qu'il y avait de bâtir ce fort de pierre pour protéger la colonie, et l'hiver de 1709-10, les ouvriers furent occupés à tailler les pierres angulaires, ainsi que celles des portes et des fenêtres, avec la « pierre tirée sur les lieux ».

Dès le printemps de 1710, on commença les fouilles, et à l'automne toute l'enceinte s'élevait à une hauteur de 12 pieds et mise hors d'insultes, par les troupes de la garnison, qui avaient été employées aux travaux pendant l'été.

En 1711, les travaux furent poussés activement, au point que le fort fut achevé au mois de septembre de la même année, sous la surveillance du capitaine *Josué Bois Berthelot (Dubois)*, Sr. de *Beaucour*, qui l'année précédente, avait conduit les travaux des fortifications de Québec.

Dans une lettre au ministre Pontchartrain, M. de Vaudreuil et Raudot, en parlant du nouveau fort, louaient M. de Beaucour en ces termes, disant : « qu'il y avait donné tous ses soins et toute son application, et les ouvrages en étaient bons et solides comme devant durer toujours ». Tout le temps que dura la construction, un gros détachement de troupes se tenait sur la frontière, tant pour couvrir le travail que pour s'opposer aux entreprises d'un parti de 50 hommes du gouvernement de Boston qui menaçaient d'insulter les côtes de la colonie.

Le fort offre l'aspect d'un quadrilatère flanqué de quatre bastions, dont les angles correspondent aux quatre points cardinaux.

Chaque face des murs extérieurs offre une longueur totale de 180 pieds du grand angle d'un bastion à l'autre, formant ainsi une circonférence de 720 pieds.

Les bastions ont une hauteur de 30 pieds, et les courtines de 25 (2).

Le fort de Chambly pouvait abriter 500 soldats. L'intérieur était bien disposé pour le besoin des commandants et des officiers. Une chapelle adossée à la courtine opposée à la rivière servit d'église aux habitants du lieu jusqu'en 1739. Cette chapelle avait pour titulaire *St. Louis*, roi de France (3).

En 1733, la courtine du côté des rapides menaçait ruine; elle fut consolidée, et des magasins et des prisons y furent adossés.

Le fort fut toujours occupé par une petite garnison, jusqu'aux événements qui décidèrent la guerre entre la France et l'Angleterre en 1743. Dès l'année suivante, il servit d'entrepôt et Chambly devint le passage des troupes qui défendirent avec tant de courage les frontières françaises.

Québec, la ville de Champlain, était tombée pour la deuxième fois au pouvoir des Anglais, et les soldats français devaient subir le sort de glorieux vaincus. Trois armées envahirent à la fois la patrie meurtrie, désolée, et, malgré l'héroïsme de ses chefs et de ses défenseurs, la *Nouvelle-France*, oubliée de Louis XV, devait succomber sous les forces savamment combinées de ses mortels ennemis.

A la fin d'août 1760, le major Robert Rogers, faisant partie de l'armée conduite par le colonel Haviland, rejoignit le colonel Darby à Chambly, où celui-ci avait fait transporter plusieurs pièces d'artillerie légère pour réduire le fort; mais comme la garnison n'était que de cinquante hommes, commandés par le capitaine Lusignan, elle se rendit à la discrétion des ennemis. Le

(2) Le mot bastion vient du mot italien *bastione* (tour fortifiée), et celui de courtine, de *cortina* (ou rideau).

(3) Une cour spacieuse avait été ménagée à l'intérieur du fort, dont le sol est aujourd'hui couvert de pierres et de décombres.

drapeau fleurdelisé, qui flottait sur Chambly depuis 1665, fit place au drapeau britannique

1775

L'effervescence qui se manifestait parmi les habitants de la Nouvelle-Angleterre, depuis 1774 en pleine révolte contre la mère-patrie, se fit sentir parmi les Canadiens-Français de la rivière Chambly, qui répondirent aux avances faites par le colonel Ethan Allen, les majors Brown, du Massachusetts, James Levingston, de New-York, et du traître Arnold.

En septembre 1775, un camp était formé à la Pointe-Olivier (aujourd'hui *St. Mathias*), situé du côté Est de Chambly, ayant pour commandants Levingston, Jérémie Dugand, perruquier, et Loyseau, forgeron. Ces trois personnages avaient réussi à réunir sous leurs ordres de 40 à 50 hommes.

Vers le 15 octobre, Montgomery, répondant aux désirs de Levingston, fit expédier, sous les soins de Moses Hazen, deux petites pièces d'artillerie légère (trois, dit un autre manuscrit), dont le transport fut fait par une nuit très-obscur, depuis *St. Jean* jusqu'à Chambly, sur la propriété de M. J. A. Maurice, en face de l'ancienne résidence de feu Noël Duroche, écrivain, où des ouvrages en terre avaient été préparés par les soins de Barthélemy Darche, ancien soldat, canonnier et bombardier, de la compagnie *Mombillard* (?) qui, dès le commencement, avait déployé beaucoup d'activité en faveur du mouvement *Bostonnais*.

Les majors Brown et Levingston, à la tête de 300 Canadiens, et le colonel Bedel, des *Rangers*, ayant sous ses ordres 150 hommes de troupes régulières, commencèrent l'attaque du fort, dont la garnison était commandée par le major Joseph Stopford, du septième régiment des *Royal Fusilliers*.

Loin d'imiter l'héroïque défense des assiégés de *St. Jean*, il capitula sans avoir usé des moyens qu'il avait en mains. Outre des approvisionnements considérables emmagasinés dans le fort, il y avait un matériel de guerre pouvant permettre au major de soutenir un long siège, ayant sous ses ordres 86 hommes, tant officiers commissionnés et non-commissionnés que soldats.

La capitulation fut signée le 18, et le major Stopford remit, le lendemain, les couleurs de son régiment aux ennemis. Les prisonniers conduits à *St. Jean* sous la garde du capitaine Willet, furent transférés à Hartford, dans l'Etat du Connecticut, et au mois de février de l'année suivante, un certain nombre étaient à Trenton, dans l'Etat de New-Jersey.

Le général Montgomery, remplaçant Schuyler au camp de *St. Jean*, écrivait à ce dernier, en date du 20 octobre, « qu'avec les six tonnes de poudre trouvées dans le fort de Chambly, il finirait bientôt le siège de *St. Jean* ». Car, sans la lâcheté de Stopford ou sa connivence avec les troupes américaines, les défenseurs du fort Chambly auraient pu résister davantage, et Montgomery aurait été obligé de lever le siège, disent des documents officiels.

Le fort *St. Jean* capitula le 2 novembre, et le 3, les troupes ennemies entrèrent dans ce fort.

Le 16 juin, le général Sullivan, successeur du général Thomas (décédé le 2 juin, à Chambly, de la picotte, où elle faisait de nombreuses victimes), fuyait à la tête d'une armée démoralisée autant par la frayeur que par la famine, la maladie et les désordres. Les fuyards eurent le temps avant l'arrivée de l'armée de Bourgoyne, d'incendier le fort, les bateaux en construction et ce qu'ils ne pouvaient emporter.

Guy Carleton fit restaurer la boiserie du fort, dont les murs étaient restés debout, et y installa une forte garnison peu de temps après.

Un grand nombre de prisonniers, faits sur les Américains par les troupes anglaises durant la guerre de l'indépendance américaine, y furent détenus.

Chambly devint, en 1812, le rendez-vous des troupes et des milices canadiennes, attendant là les ordres nécessaires pour se mettre en campagne contre les armées des Etats-Unis. Le fort, réparé, servit d'entrepôt et de magasin pour les besoins de la guerre. Lors des événements de 1837-38, il fut mis en état de siège, et un grand nombre de citoyens s'y réfugièrent, craignant qu'étant en dehors de cette forteresse, ils pourraient être sujets aux insultes des troupes anglaises que l'on attendait d'un moment à l'autre.

En 1850, le fort était encore en très-bon état, et deux ou trois années après, le Révd. Pierre-Marie Mignault, assisté des principaux citoyens de Chambly, demandaient que la bâtisse fût consacrée à recevoir les sourds-muets, dirigés par les Clercs Viateurs. Le gouvernement fut sourd à cette prière.

Abandonnée de tous, cette relique d'un temps qui n'est plus s'affaîssera bientôt sous le poids des années, si des mains protectrices ne se hâtent de la sauver d'une destruction totale, pour conserver religieusement aux générations futures ces antiques murailles qui ont abrité un si grand nombre de héros, dont la mémoire nous a été transmise avec fidélité par l'histoire et les manuscrits de l'époque.

J. O. DION.

Chambly-Bassin, 18 octobre 1875.

NOTA.—Ces notes archéologiques ont été puisées à même la source officielle de documents manuscrits conservés aux archives de Boston, New-York, Québec, Montréal, Trois-Rivières et Chambly.

L'auteur profite de cette circonstance pour remercier sincèrement les personnes bienveillantes qui l'ont favorisé dans ses recherches archéologiques, qu'il espère publier en entier dès le printemps prochain.

INDES NOIRES

Qui connaît les Indes noires ?

On sait que les *Indes orientales* sont deux vastes et riches presqu'îles du midi de l'Asie, séparées par le Gange.

On parle, dans les vieux livres, des *Indes occidentales*, qui ne sont autres que l'Amérique, à laquelle ce nom fut donné dans l'origine, lorsque Christophe Colomb croyait qu'en se dirigeant vers l'ouest, il rencontrerait l'extrémité des Indes, après avoir parcouru la plus grande partie du tour du globe.

On cite avec un certain respect l'*Inde néerlandaise*, très-productive possession de la Hollande, au sud-ouest de l'Asie, et qui se compose de plusieurs groupes d'îles magnifiques : Sumatra, Bornéo, Java, etc., renfermant 17 millions d'habitants.

Quelquefois un souvenir mélancolique nous revient à l'esprit sur l'*Inde française*, qui s'annonçait d'abord avec tant d'éclat, et qui se borne aujourd'hui à cinq ou six villes : Pondichéry, Chandernagor, etc., et à un territoire à peine plus étendu que le département de la Seine, tout au plus peuplé de 225,000 âmes.

Enfin, le nom connu de la ville de Goa surnage seul dans les annales pour rappeler l'*Inde portugaise*, petite contrée, mais un peu plus étendue et plus peuplée que l'*Inde française*.

Quant à l'*Inde anglaise*, tout le monde la connaît. C'est, après la Chine, le pays du monde où la population est la plus considérable. D'après les rapports et recensements les plus récents, la reine d'Angleterre y règne, directement ou par tributaires, sur 240 millions de sujets renfermés dans une superficie de 950,919 milles carrés, ou environ six fois et demie l'étendue de la France. On y avait, dès 1872, livré des chemins de fer au public sur un parcours de 8,374 kilomètres, sans compter 3,946 kilomètres en construction; le mouve-

(1) M. Lemoine de Longueuil, en l'absence de M. de Ramsay, était à la tête du gouvernement de Montréal.